



SMO Funiflaine (Siren : 200062032)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Annecy
Arrondissement	Annecy
Département	Haute-Savoie
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	05/04/2016
Date d'effet	05/04/2016

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Christian MONTEIL

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel du département
Numéro et libellé dans la voie	1 avenue d'Albigny
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	74041 Annecy
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	46 886
Densité moyenne	231,73

## Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 2 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
74	Arâches-la-Frasse (217400142)	1 969
74	Magland (217401595)	3 359

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
74	CC Cluses-Arve et Montagnes (200033116)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE (227400017)

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Voirie
- Parcs de stationnement
Autres
- Autres
<i>Le syndicat mixte a en charge le projet de téléporté dénommé Funiflaine ainsi que ses aménagements indispensables et accessoires, à l'exception de tout autre équipement, installation ou bien nécessaire à l'exploitation des pistes alpin des domaines skiables de Flaine et des Carroz d'Arâches. A ce titre, le syndicat mixte pourra réaliser ou faire réaliser toutes les opérations nécessaires à la réalisation de ce projet, y compris toute opération foncière et les démarches administratives associées. Le projet Funiflaine se compose des principales caractéristiques fonctionnelles suivantes : stations/gares d'embarquement et de débarquement ; dispositif de téléporté (possibilité d'un téléporté en deux tronçons) ; pylônes supportant le dispositif de téléporté, situés entre les stations/gares ; équipements accessoires : les parkings, connexions avec les domaines skiables, connexions avec les transports en communs (telles que passerelles et quais). Le syndicat mixte assure ou fait assurer notamment les missions suivantes en lien avec le projet de téléporté : conception (études nécessaires à la réalisation du projet) ; réalisation du téléporté ; exploitation du téléporté ; actions de promotion du téléporté en vue du développement économique et touristique ; conclusion de tout acte en lien avec ces missions. Le syndicat mixte assure ou fait assurer notamment les missions suivantes en lien avec les aménagements requis par le projet de téléporté : études nécessaires à la réalisation des aménagements et équipements indispensables ou liés au projet ; réalisation des aménagements et équipements indispensables ou liés au projet, notamment le parking situé sur la commune de Magland nécessaire au fonctionnement de la gare de départ ; la passerelle de liaison reliant la gare ferroviaire à la gare de départ du téléporté ; exploitation des équipements indispensables ou liés au projet ; conclusion de tout acte en lien avec ces missions.</i>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)